

Nantes, le 8 décembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Régime scolaire des lycéens : la distance du domicile au lycée, facteur le plus influent



73 % des lycéens ligériens
demi-pensionnaires
à la rentrée 2020

contre 60 % en France métropolitaine



11 % des lycéens ligériens
internes
à la rentrée 2020

contre 8 % en France métropolitaine



L'inscription à la
demi-pension est
liée à plusieurs
éléments

→ La **distance domicile-lycée** est le premier déterminant : la moitié des élèves externes habitent à moins de 2 kilomètres de l'établissement.

→ Le **secteur d'enseignement** : les élèves du secteur public sont plus souvent inscrits à la cantine (74 % contre 70 % dans le privé).

→ L'**âge du lycéen** : la part des demi-pensionnaires diminue avec l'âge (76 % des élèves de 16 ans ou moins, contre 59 % pour les élèves âgés de 19 ans ou plus).

→ La **taille de la commune du lycée** : la demi-pension est plus répandue dans les communes de moins de 10 000 habitants (81 %).

→ La **formation suivie** : les élèves en voie générale et technologique fréquentent davantage la cantine (77 %) que les élèves de la voie professionnelle (61 %).

→ Les **bourses scolaires** : les élèves boursiers fréquentent moins les restaurants scolaires (61 %) que les non-boursiers (73 %).



L'inscription à
l'internat liée à
l'éloignement
du lycée

→ Les trois quarts des élèves internes résident à plus de 23 kilomètres de leur lycée.

→ Les élèves résidant dans des communes de moins de 5 000 habitants sont plus souvent internes : 17 %, contre 11 % pour l'ensemble des élèves.

→ Les élèves en formation professionnelle sont davantage internes : 18 %, contre 9 % pour les formations générales et technologiques.

→ L'internat est le régime scolaire majoritaire dans les lycées agricoles : 59 % des élèves, contre 37 % de demi-pensionnaires et 4 % d'externes.